

MODIFICATION N° 6

en date du 9 mars 2026

**apportée au prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity^{MD}
(la « société ») daté du 25 avril 2025, modifié par la modification n° 1 datée du
15 juillet 2025, la modification n° 2 datée du 26 septembre 2025, la modification n° 3
datée du 10 novembre 2025, la modification n° 4 datée du 4 décembre 2025 et la
modification n° 5 datée du 3 février 2026**

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Fidelity
Expansion Canada**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Fidelity
Petite Capitalisation Amérique**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, R, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie
Fidelity Vision stratégique^{MC}**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Fidelity
Croissance internationale**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, R, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie
Fidelity Innovations mondiales^{MC}**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Fidelity
Innovations mondiales – Devises neutres^{MC}**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Fidelity
Croissance et valeur mondiales**

**actions des séries A, B, F, F5, F8, Q, S5 et S8 de la Catégorie Fidelity
Innovations technologiques**

(les « Fonds »)

Le prospectus simplifié est modifié pour :

- a) réviser les critères d'admissibilité applicables aux actions de série Q des Fonds; et
- b) refléter les changements récents apportés aux administrateurs et aux membres de la haute direction de Fidelity Investments Canada s.r.l. (« **Fidelity** ») et de la société.

L'ensemble des expressions utilisées qui ne sont par ailleurs pas définies dans la présente modification n° 6 s'entendent au sens qui leur est respectivement attribué dans le prospectus simplifié.

MODIFICATION APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Les modifications techniques devant être apportées au prospectus simplifié pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après :

1. Responsabilité de l'administration des Fonds

i) Gestionnaire

Les lignes relatives à « Michael Barnett, « David Bushnell », « Kelly Creelman », « Bradley Prince » et « Robert Strickland » du tableau des administrateurs et des membres de la haute direction de Fidelity figurant à l'intertitre « Gestionnaire », aux pages 3 et 4, sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Nom et lieu de résidence	Poste
Michael Barnett Toronto (Ontario)	Vice-président directeur, Ventes nationales. Auparavant, vice-président directeur, Service institutionnel.
David Bushnell East York (Ontario)	Vice-président directeur, Expérience de la clientèle et administrateur. Auparavant, vice-président principal, Distribution aux conseillers, vice-président principal, Marketing et vice-président, Ventes régionales.
Kelly Creelman Coldwater (Ontario)	Vice-présidente directrice, Produits et innovation et administratrice. Auparavant, vice-présidente principale, Produits et marketing, vice-présidente principale, Produits et vice-présidente, Produits et solutions aux particuliers.
Bradley Prince Burlington (Ontario)	Vice-président, chef de la conformité, Gestionnaire des fonds, chef de la lutte contre le blanchiment d'argent et chef de la protection des renseignements personnels. Auparavant, vice-président, Conformité et Gestion du risque.
Robert Strickland Toronto (Ontario)	Chef des activités au Canada, président, chef de la direction, personne désignée responsable et administrateur.

ii) Administrateurs et membres de la haute direction de la société

Le tableau figurant à l'intertitre « Administrateurs et membres de la haute direction de la société », à la page 21, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Nom et lieu de résidence	Poste
Kelly Creelman Coldwater (Ontario)	Administratrice
Brock Dunlop Toronto (Ontario)	Chef des finances
Roderick J. McKay Calgary (Alberta)	Administrateur
Bill Rice Calgary (Alberta)	Administrateur
Jason Louie Richmond Hill (Ontario)	Chef de la direction et administrateur
Oladayo Oni Calgary (Alberta)	Administratrice
Rick MacKay Winnipeg (Manitoba)	Administrateur
Kathryn Black Calgary (Alberta)	Administratrice
Robyn Mendelson Toronto (Ontario)	Secrétaire

2. Description des actions offertes par les Fonds

Le premier paragraphe de l'intertitre « Actions de série Q », aux pages 112 et 113, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

« Les actions de série Q sont uniquement offertes à des : i) *courtiers* qui, pour le compte de clients qui ont accordé un pouvoir de gestion discrétionnaire des placements ou qui adhèrent à un programme de rééquilibrage automatique; ou ii) sociétés de gestion de portefeuille qui, pour le compte de clients qui ont accordé un pouvoir de gestion discrétionnaire des placements, dans chaque cas où les actifs des clients sont gérés au moyen de portefeuilles modèles exclusifs, de fonds d'investissement ou de produits de placement semblables. Les *courtiers* ou les sociétés de gestion de portefeuille qui souhaitent souscrire des actions de série Q pour leurs clients ou leurs fonds d'investissement doivent conclure avec Fidelity une entente d'admissibilité appropriée. »

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution d'un contrat de souscription de titres de OPC dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou d'annulation de votre souscription dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et un remboursement, ou de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

ATTESTATION DES FONDS

DATE : 9 mars 2026

La présente modification n° 6 datée du 9 mars 2026, avec le prospectus simplifié daté du 25 avril 2025, modifié par la modification n° 1 datée du 15 juillet 2025, la modification n° 2 datée du 26 septembre 2025, la modification n° 3 datée du 10 novembre 2025, la modification n° 4 datée du 4 décembre 2025 et la modification n° 5 datée du 3 février 2026, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Jason Louie »

JASON LOUIE

Chef de la direction

La Société de Structure de Capitaux

Fidelity^{MD}

« Brock Dunlop »

BROCK DUNLOP

Chef des finances

La Société de Structure de Capitaux

Fidelity^{MD}

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA SOCIÉTÉ DE STRUCTURE DE CAPITAUX FIDELITY^{MD}

« Roderick J. McKay »

RODERICK J. MCKAY

Administrateur

« Bill Rice »

BILL RICE

Administrateur

ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS

DATE : 9 mars 2026

La présente modification n° 6 datée du 9 mars 2026, avec le prospectus simplifié daté du 25 avril 2025, modifié par la modification n° 1 datée du 15 juillet 2025, la modification n° 2 datée du 26 septembre 2025, la modification n° 3 datée du 10 novembre 2025, la modification n° 4 datée du 4 décembre 2025 et la modification n° 5 datée du 3 février 2026, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Robert Lloyd Strickland »

ROBERT LLOYD STRICKLAND

Chef de la direction

Fidelity Investments Canada s.r.i.

« Jason Louie »

JASON LOUIE

Chef des finances, Fidelity Canada

Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR
DES FONDS

« Don Wilkinson »

DON WILKINSON

Administrateur

« Russell Kaunds »

RUSSELL KAUNDS

Administrateur

3969415-v2026313